



NOTRE DAME DE
BELLECOMBE
STATION VILLAGE
SAVOIE MONT-BLANC

Commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

Enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du PLU de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Par arrêté du 05/11/2024, Monsieur le Maire de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE a ordonné l'ouverture des enquêtes publiques sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

A cet effet, Monsieur Hervé GIRARD a été désigné par le Président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE du 02 décembre 2024 au 06 janvier 2025 inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU comprenant les pièces du dossier (le rapport de présentation et ses annexes, le règlement écrit et graphique, les annexes et les documents informatifs) ainsi que les avis des personnes publiques associées, sera consultable à la Mairie de Notre-Dame de Bellecombe, aux jours et aux heures d'ouverture (hors jours fériés).

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU sera également consultable directement depuis internet sur le site de la Mairie : www.notredamedebellecombe.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE :

- Le lundi 2 décembre 2024 de 8h00 à 11h00
- Le mercredi 11 décembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 27 décembre 2024 de 13h30 à 16h30
- Le lundi 6 janvier 2025 de 14h30 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance des dossiers. Les observations sur la modification de droit commun n° 1 du PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par mail à l'adresse électronique suivante : plu.mdc1.enquetepublique.ndb@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au Maire de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE